

Prière et politique à Vancouver *

par James M. WALL

L'installation d'une tente de cirque géante pour les services de prière quotidiens fut une idée de génie de la part des organisateurs de la sixième Assemblée du Conseil œcuménique des Eglises, qui s'est tenue à Vancouver pendant dix-huit jours, du 24 juillet au 10 août. Après les séances plénières dans un collège à proximité et les réunions de groupes dans des bâtiments éparpillés sur le grand campus de l'Université de Colombie britannique, l'assemblée venait chaque jour puiser, sous la tente pékinée, une nouvelle jeunesse. C'est là que les 835 délégués, venus de plus de cent pays, se sont rencontrés dans la foi, laquelle était le motif premier de leur rassemblement à Vancouver. Dans la prière, ils ont fait preuve d'une unité qui leur manque encore lorsqu'ils proposent des solutions aux problèmes du monde, spécialement en ce qui concerne la politique.

La liturgie élaborée et utilisée pour la première fois à Lima fut inaugurée vers la mi-temps de l'Assemblée. Le fait qu'elle ait été acceptée par des groupes chrétiens d'une aussi grande diversité indique bien que le Conseil œcuménique des Eglises a accompli un progrès considérable dans l'avancée vers son but : l'unité chrétienne vécue aux dimensions du monde. La liturgie tire son origine d'un texte sur le baptême, l'eucharistie et le ministère (B.E.M.) désormais soumis à l'étude et à la réflexion des Eglises-membres. Il est prévu que les réponses de ces Eglises mèneront le Conseil œcuménique à une cinquième Conférence mondiale de Foi et Constitution en 1987 ou 1988.

A la différence de nombreux rassemblements ecclésiastiques où le culte n'est souvent qu'un accessoire négligeable par rapport aux activités officielles, les services organisés trois fois par jour sous la tente étaient très fréquentés et reflétaient la grande diversité des membres du Conseil œcuménique des Eglises et de leurs styles de prière. En séparant son « lieu saint » de ses délibérations « séculières », l'Assemblée a reconnu son besoin de puiser à la source qui l'anime pour aborder la

* Texte publié dans la revue *The Christian Century*, 1983 (17 août), pp. 731-732. Traduit de l'anglais.

complexité de ce monde d'où venaient ses participants et où, d'ores et déjà, ils sont retournés.

Les services de prière ont montré l'assemblée sous son meilleur jour. Mais dans les réunions plénières bondées de participants, le Conseil œcuménique a présenté un aspect moins attirant. Obsédée comme toujours par la nécessité d'être « prophétique », mais se cramponnant à une unité dont le symbole est la présence de la délégation orthodoxe russe, l'Assemblée a pris, sur les problèmes du monde actuel, des résolutions qui pourraient tout aussi bien être celles d'une commission des Nations-Unies.

En effet, la déclaration sur l'occupation de l'Afghanistan par l'Union soviétique fut conçue entièrement à partir d'une proposition des Nations-Unies visant à rétablir la paix dans cette région. Certains délégués européens et américains tentèrent de renforcer les critiques adressées par l'Assemblée à l'Union soviétique, en les mettant en balance avec la volée de bois vert qu'elle n'éprouvait aucune hésitation à lancer à l'encontre de la politique des Etats-Unis en Amérique centrale. Mais le pasteur presbytérien William Thompson, mettant en jeu tout son talent d'avocat, parvint à convaincre l'Assemblée qu'il fallait s'abstenir de mettre sur le même pied l'U.R.S.S. et les Etats-Unis.

On a prétendu que la délégation soviétique aurait pu être amenée à quitter le Conseil œcuménique des Eglises si à Vancouver son gouvernement était condamné pour agression. Mais c'est là reprendre un argument qui avait déjà été avancé lors de la cinquième Assemblée du Conseil œcuménique des Eglises à Nairobi, huit ans auparavant. L'enjeu était alors une proposition fondée sur les Accords d'Helsinki, déclarant que l'Union soviétique devait modifier sa politique dans le domaine des droits de l'homme. Aujourd'hui comme hier, la crainte de voir la délégation orthodoxe russe quitter le Conseil œcuménique a suffi à faire jeter une sourdine sur toute espèce de critique adressée à l'U.R.S.S. Lors de sa conférence de presse, lors de la clôture de l'Assemblée, Philip Potter, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises, prit ouvertement la défense de la position adoptée par l'Assemblée sur la question : « Nous devons prendre conscience de la sensibilité de ceux qui ne jouissent pas de l'évidente liberté d'expression », dont les autres disposent, « et qui devront alors répondre des déclarations du Conseil œcuménique ». Cette explication situe la prise de position du Conseil œcuménique dans une perspective politique pragmatique. Si une telle déclaration vient à recevoir une large diffusion dans la presse du premier monde, on en conclura à coup sûr qu'une nation libre comme les Etats-Unis peut supporter d'être critiquée, tandis que la société close sur elle-même qu'est l'U.R.S.S. ne le supporte pas. Malheureusement pour l'image de marque du Conseil œcuménique des Eglises, cette explication ne sera pas connue et l'on fera ressortir une fois de plus que le Conseil œcuménique a deux poids et deux mesures.

Si le débat sur l'Afghanistan a reflété une insensibilité à l'égard de

l'opinion publique des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe, la résolution sur le Proche-Orient a manifesté un total manque de souci envers la relation entre juifs et chrétiens. La résolution a repris la formule habituelle qui réclame le retrait d'Israël aux frontières de 1967 et insiste sur le droit de toutes les parties à « vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues ». Mais la déclaration, puissamment influencée par le poids des délégués du Proche-Orient, fait en outre appel aux Eglises du monde occidental pour qu'elles « reconnaissent que leur culpabilité à l'égard du sort qu'ont connu les juifs dans leurs pays... a souvent amené à soutenir Israël sans discernement, en passant ainsi sous silence la condition du peuple palestinien et ses droits »¹. Les efforts qui furent tentés pour équilibrer une prise de position aussi manifestement pro-palestinienne ont échoué et l'Assemblée passera dans l'histoire pour une assemblée qui ne s'est aucunement préoccupé de tenir compte des diversités de l'opinion israélienne ni des complexités

1. Sous le titre « Enough is enough ? », le chroniqueur de la revue spécialisée *Near East Report* a exprimé le 26 août 1983 les réflexions suivantes (p. 144) : « Le Conseil œcuménique des Eglises a estimé que le souvenir de l'Holocauste était la source d'un soutien exagéré apporté à l'Etat d'Israël. Dans sa résolution publiée lors de la sixième Assemblée du Conseil œcuménique à Vancouver, le Conseil affirme que " la mauvaise conscience du meurtre de six millions de juifs a souvent entraîné à soutenir sans discernement l'Etat d'Israël dans l'ignorance du peuple palestinien et de ses droits ". Cette déclaration du Conseil soulève un certain nombre de questions intéressantes, mais troublantes. La moins importante est la question de savoir quand ce soutien sans discernement se serait manifesté. Au cours de ses trente-cinq années d'histoire, Israël a été bien souvent critiqué, attaqué et calomnié. Certaines critiques étaient justes, d'autres injustes. Et les éloges n'ont pas manqué non plus. Mais le « soutien sans discernement » n'a pas été l'attitude dominante, et certainement pas de la part des Eglises qui sont membres du Conseil œcuménique. Prétendre que l'Etat d'Israël opère en roue libre au sein de l'opinion occidentale, c'est n'avoir lu aucun journal ni regardé la télévision depuis pas mal de temps. Mais cette question est secondaire. La question principale est de savoir si l'Holocauste a une influence sur l'attitude adoptée par les Eglises à l'égard de l'Etat d'Israël aujourd'hui. L'Holocauste et Israël, de fait, sont indissolublement liés. La tragédie du peuple juif en Europe a eu une double cause : la barbarie nazie et le fait que les Juifs n'avaient pas de patrie. Si Israël avait existé en 1942, si les Juifs avaient pu trouver refuge dans la patrie de leurs ancêtres, des centaines de milliers d'entre eux auraient eu la vie sauve (...) Il est naturel, il est juste que la prise de conscience de ce que fut l'Holocauste fasse naître de la sympathie pour le pays qui a été créé pour servir de refuge aux survivants et de garantie vivante qu'il ne se répétera pas. Le Conseil œcuménique des Eglises semble penser que c'en est assez. C'en est assez pour lui de l'Holocauste et de la culpabilité qu'il inspire. Si seulement il pouvait couper le lien entre l'Holocauste et Israël, l'Occident pourrait procéder à un rythme accéléré à l'abandon de l'Etat juif — et sans culpabilité. Pour lui, la durée limite de la compassion est de quarante ans. Mais ce n'est là qu'une partie des griefs du Conseil œcuménique. Il prétend aussi que la sympathie pour Israël a pour contre-coup la négation des droits des Palestiniens. Il pose en principe que les droits des Juifs et les droits des Palestiniens s'excluent mutuellement, qu'aucun accord n'est possible. Il suggère également que la somme de sollicitude et d'intérêt a des limites : les accorder à l'une des parties signifierait que l'on ne pourrait les avoir à l'égard de l'autre. Voilà donc pourquoi le Conseil œcuménique n'a que peu de sympathie pour Israël dans sa lutte pour la survie. Le Conseil

de la situation politique dans une des régions du monde les plus tourmentées ².

Après l'adoption de la résolution, Philip Potter, qui projette de mettre fin à ses fonctions de secrétaire général en 1985, a fait remarquer que cette position unilatérale se justifiait du fait que les juifs « disposent d'autres voix » qui parlent en leur faveur. Il voulait dire sans doute que le Conseil œcuménique veut s'identifier avec les « sans-voix » du monde, tandis qu'Israël est bien représenté par la communauté juive mondiale et a des défenseurs militants aux Etats-Unis. Mais son commentaire peut aussi être interprété comme l'expression d'un manque d'intérêt à l'égard d'Israël. Il ne fait aucun doute que les adversaires du Conseil œcuménique pourront trouver dans cette interprétation un élément pour lui adresser leurs critiques.

Cependant, en dépit de la vive attention que ces résolutions ont suscitée sur le campus et dans la presse du monde entier, ce ne sont pas celles-ci qui marqueront le plus les mémoires après cette sixième Assemblée. Un délégué luthérien des Etats-Unis me disait que ses souvenirs les plus frappants seront ceux que lui a laissés le petit groupe avec lequel il s'est réuni chaque jour tout au long de la session, un de ces nombreux groupes d'une vingtaine de personnes environ, qui nouèrent des liens solides du fait de leurs discussions quotidiennes en dehors des réunions de l'Assemblée. Cette unité visible, symbolisée par la réception enthousiaste de la Liturgie de Lima et la prière quotidienne, manifeste que, sous son meilleur aspect, le Conseil œcuménique des Eglises joue un rôle important en liant entre eux des chrétiens de divers horizons et de styles diversifiés.

En adoptant les grandes lignes de son programme pour les sept ou huit prochaines années jusqu'à l'Assemblée de 1990 ou 1991, l'Assemblée de Vancouver a donné comme consigne à son Comité central d'accorder une priorité absolue à la « recherche de démarches concrètes en vue du but de l'unité visible ». La seconde priorité doit être de « favoriser les relations œcuméniques avec les Eglises, les communautés, les groupes, les organisations œcuméniques à tous les niveaux, ainsi que les relations mutuelles entre eux ». Auparavant, en adoptant un message destiné aux Eglises-membres, l'Assemblée avait insisté pour

œcuménique pratique cet axiome avec une mesure étonnante. Son secrétaire général, Philip Potter, a déclaré que le Conseil « n'a pas publié de résolution exprimant sa sympathie pour les Juifs d'Union soviétique parce que les Juifs sont capables de se débrouiller eux-mêmes. Nous devons aider ceux qui n'ont personne pour s'occuper d'eux ». Il arrive que la parole soit dispensée à bon marché et que la sympathie devienne une denrée sans valeur. Dans le cas présent, en tout cas, le Conseil œcuménique mesure cette denrée avec parcimonie (N.d.I.R.).

2. Selon le Rabbin Jordan Pearlson, la résolution sur le conflit du Proche-Orient « fut évidemment bien loin de ce que nous aurions souhaité, mais on peut considérer aussi qu'elle aurait pu être pire. En dépit de toutes ses insinuations, elle ne contient pas de condamnation explicite d'Israël et se présente en fait comme une reconnaissance très indulgente et très chrétienne du fait de notre existence » (N.d.I.R.).

que la paix et la justice demeurent un souci majeur de l'Eglise, un souci qui exige d'être intégré dans l'évangélisation. Pendant le débat sur les priorités, l'Assemblée s'est efforcée de distinguer entre évangélisation et « prosélytisme », point sensible pour les membres d'autres religions.

La discussion sur le message final, qui a été imprimé et distribué à temps pour que les délégués puissent en emporter des exemplaires chez eux, a fait ressortir des divergences au sein de l'Eglise à travers le monde sur la question de savoir comment insister à la fois sur la paix et sur la justice sans faire bon marché de l'une ou de l'autre. Adebisi Sowunmi, déléguée anglicane du Nigeria, a eu le sentiment que le projet original du message était « bancal » parce qu'il avait choisi de mettre en relief la menace de guerre nucléaire, sans faire suffisamment allusion à d'autres menaces pour la paix, telles que « la discrimination fondée sur la race, la couleur ou la naissance ou l'acquisition injuste et injustifiable de la richesse par un petit nombre aux dépens de la masse. » Son inquiétude reflète évidemment une préoccupation du tiers-monde, celle du déséquilibre de la richesse entre les sociétés capitalistes et le reste du monde. Comme beaucoup d'autres délégués non-occidentaux, elle redoutait que le souci de la menace des armes nucléaires dans le premier monde ne mène à oublier le souci de remédier aux déséquilibres matériels.

Comme il est de coutume dans ces sortes de rassemblements, la rhétorique l'a, de temps à autre, emporté sur la raison et sur la foi. Dorothee Soelle, théologienne allemande qui enseigne actuellement aux Etats-Unis, a parlé sur le thème de l'Assemblée « Jésus-Christ, vie du monde », en dénonçant le capitalisme qu'elle a traité de « voleur venu dépouiller les pauvres », et en ajoutant : « Tandis que le Christ est venu pour que nous ayons la vie en plénitude, le capitalisme est venu tout convertir en argent ». Dans un exposé à un groupe plus restreint, l'évêque méthodiste uni James Armstrong, président du Conseil national des Eglises des Etats-Unis, fit entendre une note plus équilibrée : « Un capitalisme immodéré peut détruire et détruit en fait les valeurs humaines, exploite les êtres humains et détourne de leur but les desseins du Créateur ». Mais il ajouta : « ce processus de corruption affecte tout système terrestre immodéré... ; le péché est présent dans tous les pays et parmi tous les peuples ».

Dans ses documents et ses messages officiels, l'Assemblée a certainement incliné davantage dans le sens d'Armstrong que dans celui de Dorothee Soelle. Certes, certains délégués se sont grisés de tirades anticapitalistes — tirades que les détracteurs du Conseil œcuménique des Eglises attendaient avec impatience. Mais ce sont la paix, la justice et l'unité qui ont été les thèmes dominants de cette Assemblée : la dénonciation d'aucun système n'a pu prévaloir. Il faudra sûrement un certain temps pour discerner ce qui se dégagera en dernier ressort. Mais, à première vue, c'est bien la tente de cirque qui fut le véritable foyer de l'Assemblée.